

Rapport mondial sur les drogues 2023

Principaux messages

Alors que l'année 2023 marque la mi-parcours de la poursuite des objectifs de développement durable (ODD), le phénomène mondial de la drogue continue d'entraver la réalisation des cibles associées aux ODD ainsi que la promotion de la paix, de la sécurité et des droits humains.

- **Les problèmes mondiaux liés à la drogue freinent la réalisation des ODD dans tous les domaines, qu'il s'agisse de la paix et de la justice, de la santé et des droits humains, ou de l'environnement et de l'égalité.**
- **Il est nécessaire de renforcer la prévention ainsi que l'accès à des services de prise en charge du VIH et de l'hépatite et à des traitements fondés sur des données factuelles ; sinon, le nombre de personnes laissées de côté face aux problèmes liés à la drogue augmentera.**
- **Les services de détection et de répression doivent s'adapter à l'extrême souplesse qui caractérise les modèles économiques de la criminalité, ainsi qu'à la prolifération de drogues de synthèse bon marché et faciles à commercialiser.**
- **La santé publique doit rester la priorité alors que la réglementation relative au contrôle des drogues évolue rapidement, notamment en ce qui concerne l'usage médical, et les pays doivent investir davantage dans la recherche afin de suivre les effets des politiques menées et de prendre des décisions éclairées.**

Principales conclusions et mesures envisageables

Inégalités, disparités, santé publique et droits humains

Les inégalités et les disparités sociales et économiques continuent d'alimenter le phénomène de la drogue, qui les alimente en retour. Elles font ainsi peser une menace sur la santé publique et les droits humains. Les disparités entre pays du Nord et pays du Sud, entre milieux urbains et milieux ruraux, et entre groupes de population contribuent toutes aux dommages causés par les drogues.

- Des disparités subsistent en termes **d'accessibilité et de disponibilité des médicaments** placés sous contrôle en vertu de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961. Ainsi, en 2021, 86 % de la population mondiale vivait dans des pays où la disponibilité des opioïdes pharmaceutiques à usage médical était inférieure à la moyenne mondiale.
- Les troubles liés à l'usage de drogues et les problèmes de **santé mentale** sont étroitement liés : les problèmes de santé mentale augmentent le risque de troubles liés à l'usage de drogues, tandis que les drogues risquent d'exacerber les problèmes de santé mentale si elles sont prises hors contrôle médical. Alors qu'une personne sur huit dans le monde vivrait avec un problème de santé mentale diagnostiqué, il devient de plus en plus important de tenir compte des questions de santé mentale dans la prévention et le traitement de l'usage de drogues.
- **Les jeunes** restent le groupe le plus susceptible de faire usage de drogues. En 2021, au niveau mondial, la prévalence annuelle de l'usage de cannabis chez les jeunes de 15 et 16 ans était de 5,34 %, contre 4,3 % chez les adultes. En outre, la consommation de drogues est particulièrement nocive pour les jeunes. Dans certaines régions, ceux-ci sont plus gravement touchés par les troubles liés à l'usage de substances : en Afrique, 70 % des personnes traitées pour usage de drogues ont moins de 35 ans.
- **L'offre de traitement des troubles liés à l'usage de drogues est toujours loin de répondre à la demande, et des disparités persistent en matière d'accès.** Au niveau mondial, environ une personne sur cinq souffrant de troubles de cette nature a reçu un traitement en 2021, mais il existe de grandes disparités tant entre les régions qu'en ce qui concerne le type et la qualité des traitements. Les différentes formes de traitement ne respectent pas toutes les droits humains et ne sont pas

toutes fondées sur des données factuelles. Les femmes se heurtent à des obstacles dans l'accès aux services de traitement : en 2021, 45 % des personnes qui avaient fait usage de stimulants de type amphétamine au cours de l'année écoulée étaient des femmes, mais celles-ci ne représentaient que 27 % des personnes bénéficiant d'un traitement. Globalement, c'est en Asie et en Afrique que la part des femmes parmi les personnes traitées pour usage de drogues est la plus faible, et c'est dans les sous-régions de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ainsi que de l'Amérique du Nord qu'elle est la plus élevée.

- **Les difficultés rencontrées sur le plan de la fourniture de services pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)** ont privé certaines personnes d'accès aux traitements et à d'autres services. Dans la plupart des pays ayant communiqué à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) des données globales sur la fourniture de traitements avant et après la pandémie, on observe une baisse du nombre de personnes prises en charge pour usage de drogues entre les périodes 2018-2019 et 2020-2021, ainsi qu'au cours de la période 2020-2021.
- Les inégalités existant dans l'**offre de traitement** sont accentuées par la diversité des pratiques d'usage de drogues et l'accès inégal aux services. Bien que les innovations introduites pendant la pandémie en matière de fourniture de services semblent avoir eu de premiers effets positifs, des problèmes subsistent en raison de la fracture numérique, en particulier dans certaines zones géographiques et certains groupes marginalisés difficiles à toucher, y compris les sans-abri et les personnes qui pratiquent l'injection. D'autres groupes marginalisés, comme les personnes ayant des antécédents d'incarcération, les personnes déplacées dans des situations d'urgence humanitaire et les personnes travaillant dans l'industrie du sexe, rencontrent d'autres obstacles. En outre, les groupes marginalisés font parfois un usage de drogues plus intensif, ce qui les rend plus susceptibles de subir des dommages permanents, de rechuter ou de connaître d'autres problèmes de santé connexes. Par exemple, en 2020, le risque de contracter le VIH était 35 fois plus élevé chez les personnes pratiquant l'injection que chez les autres usagères et usagers de drogues. Parmi les personnes qui s'injectent des drogues, les femmes ont 1,2 fois plus de risque que les hommes de vivre avec le VIH.
- On observe également des différences entre **milieux urbains et milieux ruraux**. Par exemple, dans certaines zones rurales, le trafic de drogues illicites et la culture de plantes servant à en fabriquer favorisent la commission d'autres infractions, notamment de crimes portant atteinte à l'environnement, et les populations pauvres et vulnérables sont prises dans un cercle vicieux, l'accès aux ressources et l'état de droit devenant pour elles incertains. Ainsi, aux confins du Brésil, de la Colombie et du Pérou, dans le bassin amazonien, les organisations qui se livrent au trafic de drogues attendent de plus en plus aux droits humains, à la sécurité et au bien-être des populations rurales.

Mesures envisageables :

Afin de réduire au minimum les conséquences néfastes de l'usage de drogues sur la santé publique et la société, il est essentiel de réduire les inégalités et les disparités d'accès aux traitements et à des services complets, dans le cadre d'un continuum de soins, pour les personnes faisant usage de drogues, en particulier pour les groupes vulnérables et marginalisés.

- **Des initiatives à grande échelle visant à prévenir l'usage de drogues** en milieu scolaire, dans le cadre familial et au niveau des collectivités sont nécessaires pour réduire le risque que les troubles liés à cet usage n'augmentent, compte tenu en particulier de la prévalence élevée des problèmes de santé mentale constatée aujourd'hui. Les groupes socioéconomiques supérieurs se montrent plus enclins à entamer une consommation de drogues que les groupes socioéconomiques inférieurs, mais ce sont ces derniers qui paient le prix le plus fort, car ils présentent un plus grand risque de souffrir de troubles liés à cette consommation.
- Pour être efficace, l'approche suivie en matière de traitement doit reposer sur **le volontariat et les droits humains**. Alors que le phénomène de la drogue continue d'évoluer, les États Membres devront redoubler d'efforts pour assurer l'accès à des services de qualité dont il est avéré qu'ils réduisent les troubles liés à l'usage de drogues, tant au niveau mondial que national, et dans tous les groupes de population.
- Le fait de **réduire la stigmatisation** des personnes faisant usage de drogues rendra plus accessibles et plus efficaces les traitements et les interventions dont elles ont besoin. Des avancées ont eu lieu pendant la pandémie pour ce qui est de **réduire les obstacles à l'accès aux services**, ouvrant des perspectives prometteuses pour attirer et retenir patientes et patients.

- Étant donné que certains groupes de population faisant un usage de drogues particulièrement intensif subissent des dommages disproportionnés et n'ont que très peu accès aux services, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre **des politiques et des programmes répondant aux besoins particuliers de ces groupes**. Il importe d'adapter les programmes aux personnes sans-abri, à celles qui travaillent dans l'industrie du sexe ou qui souffrent de traumatismes, ainsi qu'à d'autres personnes rencontrant des obstacles pour accéder aux services, y compris celles qui présentent des comorbidités supplémentaires liées à la santé mentale, celles qui sont incarcérées ou qui l'ont été, et les femmes enceintes.
- Il importe de mieux **prendre en compte les questions de santé mentale dans la prévention et le traitement de l'usage de drogues**. Les recherches scientifiques et les essais cliniques menés actuellement sur les substances psychédéliques montrent que certains problèmes de santé mentale peuvent être traités à l'aide de ces substances, mais un contrôle médical est indispensable pour en garantir les bienfaits et en limiter les dommages.
- Alors que les personnes déplacées n'ont jamais été aussi nombreuses, il importe d'investir beaucoup plus dans les initiatives visant à prévenir l'usage de drogues ainsi que dans les traitements et les services destinés à sa prise en charge, afin d'en réduire au minimum les conséquences néfastes sur la santé publique et la société, dans le cadre d'un continuum de soins **en contexte humanitaire**.
- Des engagements politiques et financiers doivent être pris pour déployer à plus grande échelle des interventions **ciblant les inégalités structurelles et économiques, les normes socioculturelles néfastes ainsi que les inégalités et la violence fondées sur le genre**, qui nourrissent les épidémies de VIH et d'hépatite touchant les personnes qui font usage de drogues.

Économie illicite de la drogue, criminalité connexe, déplacements de population et conflits

L'économie illicite de la drogue, la criminalité qui y est liée, les déplacements de population et les conflits accélèrent la dévastation de l'environnement et causent une dégradation de la situation en matière de droits humains, en particulier pour les groupes vulnérables.

- Le trafic de drogues aggrave les menaces de type criminel qui touchent les communautés vulnérables en portant atteinte à leur droit à la sécurité et à des moyens de subsistance, ainsi qu'à leur droit, reconnu par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/300 de 2022, à vivre dans un environnement propre, sain et durable :
 - Dans le bassin amazonien, le trafic et la production de drogues vont de pair avec des activités illégales ou non réglementées qui ont des effets néfastes sur l'environnement et la société, et financent même parfois ces activités. Celles-ci incluent, dans certaines zones d'Amazonie, l'occupation des terres et la mise en pacage illégales, l'exploitation forestière illégale, l'extraction minière illégale, le trafic d'espèces sauvages et d'autres crimes qui portent atteinte à l'environnement ;
 - Dans le bassin amazonien, les **peuples autochtones** et d'autres communautés locales sont les victimes collatérales de la criminalité, subissant déplacements, intoxications au mercure et autres graves problèmes de santé, ainsi qu'une exposition accrue à la violence et à la victimisation.
- Les problèmes liés à la drogue font peser des menaces plus graves dans le contexte **des conflits et des déplacements de population**, où ils se conjuguent au ralentissement économique, à l'inflation et à d'autres phénomènes de crise. Au cours du premier semestre de 2022, plus de 100 millions de personnes ont été déplacées de force dans le monde, ce qui constitue un record :
- Il est devenu plus difficile de prévenir et de traiter les troubles liés à l'usage de drogues chez les personnes déplacées. En outre, les populations déplacées de force font partie des groupes marginalisés qui souffrent de traumatismes physiques et psychologiques et d'une grande vulnérabilité socioéconomique, ce qui leur fait courir un risque accru de problèmes de santé mentale et de troubles liés à l'usage de substances ;
- Du côté de l'offre, la possibilité qu'il y ait production et trafic de drogues favorise des cycles d'instabilité dans les zones touchées par des conflits. Le conflit armé qui a cours en Ukraine a entraîné un déplacement des itinéraires de trafic d'héroïne et de cocaïne, mais l'on voit poindre la menace d'une augmentation de la fabrication et du trafic de drogues

synthétiques. Au Sahel, le commerce illicite de drogues finance les groupes insurgés et les groupes armés non étatiques, qui prélèvent des « impôts » en échange d'une protection. En Haïti, les trafiquants de cocaïne et de cannabis profitent de la porosité des frontières, des groupes criminels lourdement armés prenant pour cible les ports, les autoroutes et les infrastructures critiques.

Mesures envisageables :

Au vu des dommages causés à l'environnement et aux communautés isolées et vulnérables, il est nécessaire de prendre des mesures plus intégrées, aux niveaux local et national, face à l'économie illicite de la drogue.

- La nécessité de protéger les environnements fragiles qui sont utilisés ou exploités par les trafiquants de drogues et d'autres criminels complique encore la situation et appelle la conduite d'efforts intégrés pour s'attaquer aux problèmes liés à la drogue et à l'environnement que rencontrent les États Membres, en particulier ceux situés dans le bassin amazonien et d'autres dont le territoire abrite d'importants écosystèmes menacés.
- Il convient de mener des interventions adaptées au sein même des communautés locales et autochtones afin de protéger leur droit à la santé et à un environnement propre, sain et durable, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, tout en répondant à leurs besoins et en leur offrant des solutions de substitution viables à l'économie illicite.
- Des ressources et des stratégies supplémentaires sont nécessaires pour mettre fin au cycle de l'instabilité et aux entraves à l'état de droit qui permettent aux trafiquants de drogues et à d'autres criminels de prendre en étau des populations et des régions vulnérables.
- Il faut apporter aux pays fragiles et en conflit, comme l'Ukraine et Haïti, un suivi et un soutien permanents pour éviter que les économies illicites de la drogue qui se forment ou se développent ne nourrissent les conflits et l'instabilité ou ne freinent le redressement.

Drogues synthétiques et innovations dans l'offre de drogues d'origine végétale

Les drogues synthétiques et les innovations dans la fabrication et le trafic de drogues illégales compliquent la réponse de la justice.

- Les marchés des drogues illégales évoluent rapidement et, dans certaines régions, de manière radicale. Les **drogues synthétiques** y occupent une place de plus en plus importante ; elles sont peu chères, faciles et rapides à fabriquer. Comme elles ne dépendent pas de cultures géographiquement fixes mais reposent sur l'emploi d'une large gamme de précurseurs, il est possible de rapprocher l'offre des marchés de consommation et de remplacer rapidement les produits saisis, ce qui met à mal l'action de détection et de répression :
 - Au niveau mondial, la méthamphétamine est la principale drogue synthétique fabriquée illégalement, et les groupes criminels emploient des techniques de synthèse innovantes, établissent de nouvelles bases d'opération et utilisent des précurseurs non soumis à contrôle pour contourner l'action de détection et de répression ainsi que la réglementation ;
 - Le fentanyl, puissant opioïde synthétique, entraîne une mutation des marchés de la drogue en Amérique du Nord et contribue au nombre élevé de surdoses parmi les personnes faisant usage de drogues. En 2021, près de 90 000 décès par surdose liés aux opioïdes ont été enregistrés dans la sous-région, dont la majorité faisaient intervenir des fentanyls fabriqués illégalement.
- Après plusieurs années de relative stabilité, **tant le nombre des saisies de nouvelles substances psychoactives (NSP) d'origine synthétique que les quantités saisies** ont augmenté en 2021, pour atteindre 19 tonnes selon les signalements, ce qui représente une hausse de 40 % par rapport à l'année précédente. Les données préliminaires font état de 1 184 NSP identifiées et surveillées par les autorités.
- **La disponibilité des précurseurs chimiques et l'utilisation de plateformes de communication en ligne** réduisent les obstacles à l'entrée pour les groupes criminels, rendant la fabrication illégale de drogues plus aisée, plus modulaire et plus

axée sur la technologie. Comme il est facile de se renseigner en ligne sur les procédés de fabrication de drogues synthétiques, les activités de synthèse sont de plus en plus répandues :

- L'analyse des transactions réalisées sur le darknet tend à indiquer un mouvement vers la distribution en gros, tandis que les transactions au détail se multiplient apparemment sur les plateformes de médias sociaux. Un examen des transactions enregistrées sur les chaînes de blocs donne à penser que la valeur moyenne des transactions réalisées sur les places de marché du darknet est passée d'une centaine de dollars en 2018 à 500 dollars environ en 2021 et que, dans le même temps, le nombre global d'acheteurs actifs et de transactions a nettement diminué ;
 - Selon ce qui ressort des déclarations des personnes faisant usage de drogues, l'achat de cannabis, de cocaïne et d'« ecstasy » en particulier se déplacerait vers les plateformes de médias sociaux, tandis que l'achat et la vente de NSP se ferait toujours principalement sur les forums du darknet.
- La fragmentation des chaînes d'approvisionnement et la constitution de groupes criminels aux liens distendus favorisent **l'expansion de l'offre de drogues, notamment de cocaïne**, avec l'apparition de nouvelles plaques tournantes et de nouveaux marchés, et une augmentation de l'usage sur les marchés traditionnels. Les groupes se livrant au trafic, moins rigides et hiérarchisés, sont plus innovants et capables de s'adapter. Les changements intervenus dans la manière dont les groupes criminels s'organisent ou opèrent sont susceptibles de les protéger des interventions de détection et de répression traditionnelles, étant donné que différents éléments de la chaîne d'approvisionnement ou du produit peuvent être remplacés.
 - **D'après les données les plus récentes, la culture illicite du cocaïer et du pavot à opium atteindrait des niveaux pratiquement sans précédent**, mais l'interdiction décrétée en Afghanistan pourrait avoir une incidence sur la récolte d'opium en 2023, ce qui accroîtrait la nécessité de mener des activités de développement alternatif. La production mondiale d'opium est restée élevée en 2022, à 7 800 tonnes, du fait en premier lieu des grandes quantités produites en Afghanistan. La dynamique du deuxième marché mondial de la cocaïne, à savoir l'Europe occidentale, et l'efficacité accrue de la production de cocaïne à la source se sont traduites par un niveau record de fabrication, à 2 300 tonnes, en 2021.

Mesures envisageables :

La constante évolution des stratégies et tactiques auxquelles recourent les groupes criminels et trafiquants, qui délaissent les procédés et modes de production traditionnels, appelle des stratégies de détection et de répression plus ciblées et plus stratégiques.

- Les groupes qui se livrent au trafic de drogues étant de plus en plus fragmentés et ne gérant que certaines parties de la chaîne d'approvisionnement, les opérations de détection et de répression doivent, pour porter leurs fruits, cibler l'écosystème plus vaste des marchés illicites plutôt que des cellules ou des cargaisons isolées. Cela nécessite de procéder à une analyse opérationnelle complexe et d'instaurer un climat de confiance au sein des services nationaux de détection et de répression et entre eux, de sorte à favoriser l'échange de renseignements et, au besoin, une coopération rapide et sans heurts aux échelles nationale et internationale.
- Vu que le trafic de drogues par cours d'eau et par mer au moyen de cargaisons conteneurisées augmente, les ports restent d'importants carrefours où les substances passent clandestinement les frontières, ce qui justifie un contrôle plus efficace des points d'étranglement potentiels.
- L'expansion incessante de la fabrication de drogues synthétiques à de nouvelles régions et à de nouveaux procédés exige des efforts redoublés pour surveiller l'évolution des marchés et réagir par des politiques plus ciblées, qui visent à réduire l'accès aux précurseurs chimiques et l'approvisionnement en ligne.
- L'interception de drogues risque d'avoir de moins en moins d'effet sur l'offre, car les groupes criminels ont les moyens de remplacer facilement et à moindre coût les produits saisis. Le rôle joué par les services de détection et de répression s'agissant d'évaluer la qualité et le type de drogues vendues sur les marchés est donc de plus en plus important pour mieux comprendre, d'une part, la manière dont les fournisseurs ajustent leurs stratégies et, d'autre part, les risques encourus par les personnes qui font usage de drogues.

- Il est essentiel de se concentrer sur l'accès aux produits chimiques, notamment par une surveillance accrue des grandes entreprises et une lutte plus efficace contre la corruption, pour réduire l'offre d'intrants nécessaires à la fabrication de drogues synthétiques.
- Le développement alternatif reste un pilier fondamental des politiques de réduction de l'offre pour les cultivateurs d'Afghanistan, de Bolivie (État plurinational de), de Colombie, du Myanmar, du Pérou, de République démocratique populaire lao et d'autres pays où sont pratiquées des cultures illicites, en ce qu'il procure des moyens de subsistance durables en dehors de l'économie de la drogue.
- Une éventuelle réduction drastique de la culture illicite du pavot à opium en Afghanistan en 2023 aurait des retombées positives à l'échelle mondiale, aux dépens toutefois de nombreux cultivateurs du pays qui ne disposent d'aucune autre source de revenus. Le principe de responsabilité partagée veut que les donateurs, en particulier ceux qui bénéficieront le plus d'un recul du trafic d'héroïne afghane, apportent d'urgence leur aide aux populations rurales d'Afghanistan pour qu'elles trouvent des moyens de subsistance autres que la culture illicite du pavot.

Cadres relatifs à l'usage médical des substances soumises à contrôle

De nouveaux travaux de recherche montrent que des substances soumises à contrôle pourraient permettre de traiter des problèmes de santé mentale, mais les autorités de réglementation risquent de faire plus de mal que de bien si elles sacrifient la santé publique aux intérêts commerciaux.

- Des essais cliniques dans le cadre desquels des **substances psychédéliques** sont employées pour traiter des problèmes de santé mentale et des troubles liés à l'usage de substances sont réalisés dans certains pays à un rythme sans précédent, faisant naître l'espoir que ces composés puissent être efficaces pour prendre en charge certaines affections psychologiques résistant aux traitements. Cependant, du fait de **la rapidité avec laquelle les choses évoluent**, les gens, en particulier les jeunes, sont encore plus susceptibles de percevoir ces substances comme « sûres » ou non nocives, quel que soit le contexte, ce qui pourrait favoriser un usage non supervisé, hors cadre médical.
- **Donner la priorité aux questions de santé publique** reste un défi face à l'intérêt commercial croissant que suscitent le développement de nouveaux marchés légaux de la drogue et les profits qui peuvent en être tirés. Si les cadres relatifs à l'usage médical ne sont pas judicieusement conçus et s'ils ne bénéficient pas de ressources suffisantes, de sorte que la disponibilité et l'accessibilité des substances destinées à des fins médicales soient assurées, les approches suivies pourraient contribuer à l'apparition de marchés illicites découlant d'une offre limitée ou du détournement de traitements à des fins non médicales.
- Les approches adoptées pour réglementer l'**usage médical du cannabis** sont diverses. Les choix faits par les autorités de réglementation au moment de définir un marché médical déterminent la porosité de celui-ci. Quels types de produits sont autorisés, qui peut produire pour le marché et qui peut prendre du cannabis pour quelle affection : ces importantes décisions peuvent délimiter la taille et la portée d'un régime du cannabis médical.
- Les approches réglementaires peuvent être conçues de telle sorte qu'elles garantissent une disponibilité suffisante de produits à l'innocuité et à l'efficacité prouvées, tout en restreignant l'accès aux seuls cas où il existe un besoin médical légitime. Elles peuvent aussi limiter le risque que ces produits ne se retrouvent sur un marché de substances destinées à un usage non médical ou récréatif.

Mesures envisageables :

Lorsque les pays envisagent d'élargir l'accès aux substances psychoactives pour une gamme plus étendue de traitements, une réglementation bien pensée peut contribuer à limiter les détournements, à affaiblir les marchés illicites et à réduire les dommages pour la santé publique.

- De plus en plus d'éléments indiquent que, selon sa nature, la réglementation de l'accès au cannabis à des fins médicales donne des résultats divers.

- Les politiques visant à contrôler le type de produit vendu pour des affections spécifiques semblent plus efficaces pour limiter l'accès à des fins non médicales ou récréatives que celles qui prennent en compte les intérêts commerciaux.
- À mesure que la recherche sur les substances psychédéliques progressera, les réglementations et politiques relatives au bon usage des nouveaux traitements joueront un rôle important pour ce qui est de prévenir les effets indésirables que sont l'usage non supervisé ou les détournements.

SYNTHÈSE DES FAITS NOUVEAUX PAR DROGUE

	Demande	Offre	Principaux problèmes
CANNABIS	<ul style="list-style-type: none"> Le cannabis reste de loin la drogue la plus couramment consommée dans le monde Environ 219 millions de personnes, soit 4 % de la population mondiale, ont fait usage de cannabis en 2021 Le nombre de personnes faisant usage de cannabis a augmenté de 21 % ces dix dernières années C'est en Amérique du Nord que l'usage de cannabis reste le plus élevé, puisque 17,4 % de la population âgée de 15 à 64 ans en a consommé en 2021 Le cannabis reste la principale drogue posant problème chez la majorité des personnes suivant un traitement en Afrique Le pourcentage de femmes parmi les personnes faisant usage de cannabis varie selon les régions et les sous-régions, de 9 % en Asie à 42 % en Amérique du Nord en 2021 	<ul style="list-style-type: none"> Les évaluations qualitatives donnent à penser que la culture du cannabis a continué d'augmenter en 2021, bien qu'à un rythme plus lent qu'en 2020 Après avoir atteint un niveau record en 2020, les saisies de résine de cannabis ont diminué en 2021, restant néanmoins à un niveau plus élevé qu'à n'importe quel autre moment auparavant Les saisies d'herbe de cannabis ont diminué en 2021, après une augmentation substantielle en 2020, qui contrastait avec la tendance à la baisse observée au cours des dix années précédentes en raison d'un recul marqué en Amérique du Nord 	<ul style="list-style-type: none"> Pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les périodes de confinement ont entraîné une hausse de l'usage de cannabis, tant en quantités qu'en fréquence Au niveau mondial, une part importante des dommages liés à la drogue sont imputables au cannabis, ce qui tient en partie à la prévalence élevée de son usage : on estime que 41 % des cas de troubles liés à l'usage de drogues dans le monde sont liés à l'usage de cannabis (2019). En 2021, environ 46 % des pays ont déclaré que le cannabis était la première substance responsable de tels troubles, et 34 % que c'était la principale drogue posant problème chez les personnes suivant un traitement L'efficacité des cannabinoïdes est avérée pour le traitement de quelques pathologies, mais pour beaucoup d'autres, les preuves de leur efficacité sont limitées. De nombreux pays ont pris des dispositions afin de permettre l'usage médical du cannabis, mais les approches réglementaires suivies à cet égard sont très hétérogènes
OPIOÏDES	<ul style="list-style-type: none"> On estime à 60 millions le nombre de personnes qui ont fait usage d'opioïdes en 2021, ce qui représente 1,2 % de la population mondiale. La moitié vivait en Asie du Sud ou en Asie du Sud-Ouest Sur l'ensemble des personnes ayant fait usage d'opioïdes en 2021, on estime à 31,5 millions le nombre de celles qui ont consommé des opiacés, principalement de l'héroïne Au niveau mondial, l'usage d'opioïdes est resté stable en 2021, après avoir légèrement augmenté entre 2017 et 2019 Environ 38 % des personnes traitées pour usage de drogues en 2021 ont désigné les opioïdes comme principale drogue consommée Les opioïdes restent les drogues les plus meurtrières ; ils sont à l'origine des deux tiers des décès directement liés aux drogues (principalement des surdoses) En 2021, la part de femmes parmi les personnes ayant fait un usage impropre d'opioïdes pharmaceutiques était particulièrement élevée (47 %) au regard de la situation prévalant pour la plupart des autres drogues, alors que le pourcentage global de femmes parmi les personnes ayant fait usage d'opiacés était plus faible (25 %) 	<ul style="list-style-type: none"> La superficie consacrée à la culture du pavot à opium dans le monde a augmenté de 28 % en 2022. La production d'opium a diminué de 3 %, mais la tendance sur le long terme reste à la hausse L'Afghanistan était toujours à l'origine de la majeure partie (80 %) de la production mondiale d'opium illicite en 2022 La route des Balkans reste le principal itinéraire du trafic d'opiacés, et les saisies ont connu un rebond en 2021 après avoir été freinées par l'irruption de la pandémie de COVID-19 en 2020 Les saisies d'opioïdes pharmaceutiques, qui suivent une tendance à la hausse sur le long terme, ont fortement augmenté en 2021 	<ul style="list-style-type: none"> Les deux épidémies de mésusage d'opioïdes – fentanyl en Amérique du Nord et tramadol en Afrique du Nord et de l'Ouest, au Proche et au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest – continuent de présenter des risques sanitaires importants En Afrique, des signes indiquant une augmentation de l'usage non médical de tramadol et des dommages qui en découlent ont été observés ces dernières années En Amérique du Nord, le nombre de décès par surdose a atteint des niveaux sans précédent pendant la pandémie de COVID-19, évolution due à l'usage de fentanyl L'accès aux opioïdes pharmaceutiques destinés au traitement de la douleur et aux soins palliatifs varie toujours considérablement entre les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire et les pays à revenu élevé

COCAÏNE

- Environ 22 millions de personnes, soit 0,4 % de la population mondiale, ont fait usage de cocaïne en 2021
- Les Amériques et l'Europe occidentale et centrale restent les deux principaux marchés de consommation de la cocaïne
- La demande a augmenté en Afrique et en Asie ces vingt dernières années, mais la demande régionale reste inégale et le manque de données ne permet pas de se faire une idée précise du niveau d'usage dans ces deux régions
- La fabrication de cocaïne a de nouveau atteint un niveau record en 2021, à 2 304 tonnes (cocaïne pure)
- Les saisies se font de plus en plus près des sites de production en Amérique du Sud, où la quantité totale saisie est désormais plus de trois fois plus élevée qu'en Amérique du Nord
- Le trafic de cocaïne se fait principalement par voie maritime et emprunte des itinéraires géographiquement plus étendus – près de 80 % des saisies de cocaïne proviennent du trafic maritime
- Après une interruption pendant la pandémie de COVID-19, le marché mondial de la cocaïne a continué de croître : l'usage a augmenté dans le monde entier au cours de la décennie écoulée, et le trafic est également en hausse, avec des niveaux record de fabrication et de saisies
- Des marchés de la cocaïne se développent aussi en dehors des marchés traditionnels de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale, à savoir en Afrique et en Asie
- De nouvelles plaques tournantes du trafic de cocaïne sont apparues, l'Afrique jouant un rôle croissant dans l'offre mondiale

	Demande	Offre	Principaux problèmes
STIMULANTS DE TYPE AMPHÉTAMINE (STA)	<ul style="list-style-type: none"> • On estime à 36 millions le nombre de personnes qui ont fait usage d'amphétamines en 2021, ce qui représente 0,7 % de la population mondiale • Les évaluations qualitatives semblent indiquer une augmentation de l'usage d'amphétamines en 2021 et au cours des dix dernières années • C'est en Amérique du Nord que la prévalence de l'usage d'amphétamines est la plus élevée ; cette région compte également le plus grand nombre d'usagers et d'usagers, devant l'Asie de l'Est et du Sud-Est • Environ 20 millions de personnes, soit 0,4 % de la population mondiale, ont fait usage de substances de type « ecstasy » en 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Des volumes records de stimulants de type amphétamine (STA) (principalement de méthamphétamine au niveau mondial) ont été saisis en 2021 • Le trafic de STA, en particulier de méthamphétamine, s'est étendu géographiquement, une croissance notable étant observée sur les marchés non traditionnels • Le marché du « captagon » continue de prospérer au Proche et au Moyen-Orient, où les saisies ont atteint un niveau record en 2021 • Les saisies semblent indiquer une évolution du mode de fabrication de la méthamphétamine, avec un recours accru aux précurseurs du phényl-1 propanone-2 (P-2-P) plutôt qu'à l'éphédrine et à la pseudoéphédrine, bien que ces deux substances restent très utilisées 	<ul style="list-style-type: none"> • En matière de traitement, l'écart entre les sexes est particulièrement marqué s'agissant de l'usage de STA, car les femmes représentent près d'une personne sur deux faisant usage d'amphétamines, mais seulement une personne sur quatre traitées pour des troubles liés aux STA • La fabrication et l'usage de méthamphétamine ont continué de s'étendre au-delà des marchés traditionnels de cette drogue, à savoir l'Asie de l'Est et du Sud-Est et l'Amérique du Nord, pour gagner notamment l'Asie du Sud-Ouest, l'Europe et l'Afrique • L'augmentation observée dans l'usage et la fabrication de méthamphétamine en Afghanistan est une source de préoccupation croissante en Asie du Sud-Ouest, où le trafic de cette substance s'étend au-delà de la région
NOUVELLES SUBSTANCES PSYCHOACTIVES (NSP)	<ul style="list-style-type: none"> • Le niveau d'usage des nouvelles substances psychoactives (NSP) est inférieur à celui des drogues placées sous contrôle international • Des NSP ont été consommées dans la plupart des pays en 2021 • Selon le peu de données disponibles, provenant principalement de pays à revenu élevé, il semble que les NSP le plus couramment consommées soient les agonistes synthétiques des récepteurs cannabinoïdes (« cannabinoïdes de synthèse ») et la kétamine • Si l'usage de NSP recule en Amérique du Nord et en Europe, il se pourrait que l'Europe orientale, l'Asie et, peut-être, l'Afrique voient cet usage augmenter à moyen terme • Bon nombre de personnes faisant usage de NSP en prennent sans le savoir, ces substances étant utilisées comme adultérants ou à la place d'autres drogues, avec parfois des conséquences fatales 	<ul style="list-style-type: none"> • Les saisies de NSP d'origine végétale, kratom et khat principalement, ont continué de diminuer en 2021, après les records enregistrés en 2019 • Au total, 44 pays ont signalé des saisies de NSP de synthèse en 2020 et 2021, alors que seuls 36 pays l'avaient fait dix ans auparavant. Ces saisies portaient sur de petites quantités, la substance le plus souvent saisie étant la kétamine, devant les cathinones et cannabinoïdes synthétiques • Le nombre de NSP distinctes recensées sur le marché a augmenté, passant de 555 en 2020 à 618 en 2021 ; en outre, 87 des substances repérées en 2021 l'étaient pour la première fois • Des augmentations ont été signalées dans presque toutes les catégories autres que les NSP de type opioïde, tandis que le nombre d'analogues du fentanyl présents sur le marché a légèrement diminué en 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Les systèmes de contrôle ont permis de limiter la propagation des NSP dans les pays à revenu élevé, mais la portée géographique du trafic continue de s'étendre • Dans certaines sous-régions, comme l'Europe orientale et l'Asie centrale, les NSP sont devenues un problème majeur • L'usage de kétamine, qui reste l'une des drogues les plus consommées en Asie de l'Est et du Sud-Est, pourrait être en expansion dans plusieurs sous-régions ; cette drogue est prise seule ou associée à d'autres dans des mélanges dont les personnes qui les consomment ignorent pour l'essentiel le contenu

SYNTHÈSE DES FAITS NOUVEAUX PAR RÉGION

	Demande	Offre	Principaux problèmes
AFRIQUE	<ul style="list-style-type: none"> L'usage de cannabis est particulièrement élevé en Afrique de l'Ouest et du Centre, où la prévalence au cours de l'année écoulée frôlait les 10 % (30 millions de personnes) en 2021, ce qui correspond en grande partie à la prévalence enregistrée au Nigéria Selon les estimations, la prévalence de l'usage d'opioïdes (1,2 %) était également élevée en Afrique de l'Ouest et du Centre en 2021. L'usage non médical de tramadol demeure une menace, en particulier en Afrique du Nord, de l'Ouest et du Centre Dans les autres parties de l'Afrique, la majorité des personnes qui prennent des opioïdes font usage d'opiacés, principalement d'héroïne et, dans quelques pays, de codéine et d'opium De manière générale, la consommation de cocaïne semble augmenter sur l'ensemble du continent, en particulier en Afrique de l'Ouest et en Afrique australe, comme le montre le nombre de personnes traitées pour usage de cette drogue, bien que les données disponibles à cet égard soient limitées Alors que l'usage de khat, NSP d'origine végétale, est répandu en Afrique de l'Est, l'usage de NSP de synthèse est le plus souvent signalé en Afrique australe, mais peu de données sont disponibles concernant ces deux tendances Sur les 980 000 personnes qui s'injectent des drogues en Afrique, plus de 100 000 (11,3 %) vivent avec le VIH. Dans la région, c'est en Afrique australe que la prévalence de l'usage de drogues par injection (0,18 %) et la prévalence du VIH parmi les personnes qui s'injectent des drogues (21,9 %) sont le plus élevées 	<ul style="list-style-type: none"> L'Afrique du Nord est une plaque tournante du trafic interrégional de résine de cannabis vers l'Europe occidentale La moitié des quantités d'opioïdes pharmaceutiques saisies entre 2017 et 2021 dans le monde l'ont été en Afrique, en grande partie du fait de l'usage non médical de tramadol La plupart des saisies de cocaïne réalisées en Afrique ont lieu près des côtes. La région, en particulier l'Afrique de l'Ouest, est utilisée comme zone de transbordement de la cocaïne provenant d'Amérique du Sud et destinée à l'Europe L'héroïne en provenance d'Asie du Sud-Ouest transite par toutes les sous-régions d'Afrique, souvent après y être entrée par l'Afrique de l'Est, avant de poursuivre sa route vers d'autres marchés d'Afrique et vers les marchés de consommation d'Europe occidentale et centrale 	<ul style="list-style-type: none"> En matière d'usage de drogues, l'écart entre les sexes est important en Afrique, où l'on compte une usagère de cannabis pour neuf usagers La majorité des personnes traitées pour des troubles liés à l'usage de drogues en Afrique ont moins de 35 ans En Afrique, le cannabis et les opioïdes sont les substances pour lesquelles la plupart des personnes souffrant de troubles liés à l'usage de drogues veulent se faire soigner L'Afrique reste une région de trafic cruciale pour la cocaïne (Afrique de l'Ouest), l'héroïne (Afrique de l'Est) et le cannabis, de production essentiellement régionale L'épidémie d'opioïdes liée à l'usage non médical de tramadol implique toujours des risques sanitaires importants, et la demande de traitement pour des troubles liés à l'usage de tramadol augmente dans certains pays d'Afrique Avec en moyenne huit doses quotidiennes standard par jour et par million d'habitants en 2021, l'Afrique de l'Ouest et du Centre reste la sous-région qui a le moins accès aux médicaments placés sous contrôle international pour la prise en charge de la douleur et les soins palliatifs ; par comparaison, la consommation de ces médicaments en Amérique du Nord est de 28 868 doses quotidiennes standard par jour et par million d'habitants La prévalence du VIH parmi les personnes qui s'injectent des drogues est particulièrement préoccupante en Afrique australe
AMÉRIQUES	<ul style="list-style-type: none"> L'usage d'opioïdes en Amérique du Nord reste élevé, 3,3 % de la population adulte (10,9 millions de personnes) ayant déclaré en 2021 en avoir pris au cours de l'année écoulée L'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et les Caraïbes sont les sous-régions où la proportion de personnes traitées pour usage de produits de la cocaïne est la plus élevée au monde L'usage de stimulants pharmaceutiques à des fins non médicales est plus élevé dans les Amériques que dans les autres régions Ces dernières années, le nombre de personnes traitées pour des troubles liés à la méthamphétamine a considérablement augmenté en Amérique du Nord, en particulier au Mexique La prévalence de l'usage de drogues par injection est élevée en Amérique du Nord, où l'on estime que cette pratique concernait 1,0 % de la population (3,4 millions de personnes) en 2021 ; toutefois, la prévalence du VIH parmi les personnes qui s'injectent des drogues (7 %) y est nettement inférieure à la moyenne mondiale 	<ul style="list-style-type: none"> Malgré un marché qui croît rapidement, les interceptions de cannabis sont en forte baisse en Amérique du Nord, où elles sont devenues moins prioritaires La fabrication de cocaïne en Amérique du Sud a atteint un niveau record en 2021, à 2 304 tonnes (cocaïne pure) Les saisies de cocaïne se sont rapprochées des sites de production en Amérique du Sud, où la quantité totale saisie est désormais plus de trois fois plus élevée qu'en Amérique du Nord La plupart de la méthamphétamine fabriquée en Amérique du Nord est consommée dans la sous-région. Les données relatives aux saisies laissent entendre que les laboratoires s'agrandissent et que leur production augmente, bien que leur nombre soit probablement en diminution En 2021, les saisies de méthamphétamine ont atteint un niveau record en Amérique du Nord, malgré une courte période de désorganisation du marché au début de la pandémie de COVID-19 	<ul style="list-style-type: none"> L'épidémie d'opioïdes liée aux fentanyl produits illicitement en Amérique du Nord a fait grimper le nombre de décès par surdose à un niveau record, le phénomène s'étant accéléré pendant la pandémie de COVID-19 L'écart entre usagères et usagers de cannabis se réduit en Amérique du Nord, où le niveau de consommation de cette drogue est particulièrement élevé Les Amériques sont touchées par une augmentation du trafic de cocaïne, alors que la fabrication de cette drogue atteint des niveaux record en Amérique du Sud L'économie illicite de la drogue, la criminalité qui y est liée, les déplacements de population et les conflits accélèrent la dévastation de l'environnement et causent une dégradation de la situation en matière de droits humains, en particulier pour les groupes vulnérables vivant dans certaines parties du bassin amazonien Le marché de la méthamphétamine croît en Amérique du Nord, ce qui s'accompagne d'une hausse des dommages causés par cette substance, comme le montre le nombre d'hospitalisations, de traitements et de décès par surdose liés à sa consommation

	Demande	Offre	Principaux problèmes
ASIE	<ul style="list-style-type: none"> • Selon les estimations, plus de la moitié des personnes qui consomment des opioïdes dans le monde se trouvent en Asie (1,1 % de la population régionale), la prévalence de l'usage enregistrée en Asie du Sud-Ouest en 2021 étant l'une des plus élevées au monde (3,2 %) • La méthamphétamine est la drogue la plus préoccupante en Asie de l'Est et du Sud-Est, tandis que les opiacés, en particulier l'opium et l'héroïne, occupent une place prépondérante en Asie du Sud-Ouest et en Asie du Sud, et que le « captagon » l'emporte au Proche et au Moyen-Orient • L'usage de méthamphétamine a augmenté en Afghanistan ces dernières années, et celui de méthamphétamine et de comprimés de « captagon » serait en augmentation en Asie du Sud-Ouest et dans les pays du Golfe, bien qu'aucune estimation récente ne soit disponible • Un marché de la kétamine à usage non médical existe de longue date en Asie de l'Est et du Sud-Est • C'est en Asie que l'écart entre usagères et usagers de drogues est le plus important : 91 personnes sur 100 ayant consommé du cannabis au cours de l'année écoulée sont des hommes • L'Asie compte le plus grand nombre de personnes faisant usage de drogues par injection au monde (5,2 millions en 2021) et, au sein de ce groupe, de personnes vivant avec l'hépatite C (2,8 millions) ; c'est en Asie du Sud-Ouest que la prévalence du VIH parmi les usagers de drogues par injection est la plus élevée (29,3 %) 	<ul style="list-style-type: none"> • En 2022, la production d'opiacés a légèrement diminué en Asie du Sud-Ouest mais a augmenté en Asie du Sud-Est, ces deux sous-régions représentant environ 90 % de la production mondiale • D'après certains indices, la fabrication de méthamphétamine a augmenté en Afghanistan ces dernières années • Le marché du « captagon » continue de prospérer au Proche et au Moyen-Orient, où les saisies ont atteint un niveau record en 2021 • La fabrication de méthamphétamine est importante en Asie du Sud-Est. En 2021, les saisies de méthamphétamine ont continué à augmenter rapidement en Asie du Sud-Est mais ont poursuivi leur diminution en Asie de l'Est • Les saisies de cocaïne semblent indiquer une expansion géographique du trafic vers l'Asie, d'importantes saisies ayant été effectuées dans la région en 2019-2021 	<ul style="list-style-type: none"> • En 2022, la production d'opium a atteint un niveau élevé en Afghanistan ; il reste à savoir quels effets l'interdiction de la culture du pavot à opium, annoncée dans le pays en avril 2022, aura sur la récolte de 2023, alors que se pose notamment la question de son application. L'évolution de la production d'opium en Afghanistan aura des répercussions sur les marchés des opiacés de pratiquement toutes les régions du monde • Le marché de la méthamphétamine fabriquée en Afghanistan s'étend à l'Asie du Sud-Ouest et au-delà • Le marché de la méthamphétamine continue de se développer en Asie du Sud-Est • L'usage de NSP en Asie centrale et en Transcaucasie semble augmenter • Les comprimés de « captagon » fabriqués au Levant continuent d'approvisionner les grands marchés de consommation des pays du Golfe • La crise des opioïdes liée à l'usage non médical de tramadol en Afrique du Nord et de l'Ouest gagne le Proche et le Moyen-Orient • L'Asie du Sud-Ouest a l'une des prévalences les plus élevées en ce qui concerne l'usage d'opioïdes et l'infection à VIH chez les personnes qui s'injectent des drogues
EUROPE	<ul style="list-style-type: none"> • L'Europe occidentale et centrale reste le deuxième marché mondial de la cocaïne • L'amphétamine est le stimulant le plus consommé en Europe après la cocaïne • Les tendances récentes indiquent une augmentation de l'usage de méthamphétamine dans la région • L'Europe est toujours un important marché de consommation d'« ecstasy » • Les opioïdes restent le principal type de drogue pour lequel des personnes reçoivent un traitement en Europe, mais ils sont suivis de près par le cannabis, dont l'usage est plus courant chez les personnes traitées pour la première fois • L'usage de NSP, qui reste limité en Europe occidentale et centrale, semble augmenter en Europe orientale, où il est devenu une préoccupation majeure • L'Europe orientale a la prévalence la plus élevée au monde en ce qui concerne l'usage de drogues par injection (1,3 % en 2021) ainsi que le VIH (25,4 %) et l'hépatite C chez les personnes qui s'injectent des drogues 	<ul style="list-style-type: none"> • Le trafic d'herbe de cannabis reste essentiellement un problème intrarégional en Europe occidentale et centrale ; en outre, de la résine de cannabis est importée en grandes quantités dans la sous-région depuis l'Afrique du Nord • L'Europe occidentale et centrale reste un pôle de fabrication de drogues synthétiques, en particulier d'« ecstasy » et d'amphétamine, mais certains signes indiquent que la fabrication de méthamphétamine se développe dans la sous-région • Les marchés de la drogue hébergés sur le darknet ont continué de croître en 2021, tendance due en grande partie à Hydra Market, qui, jusqu'à son démantèlement en avril 2022, était le plus gros marché du darknet en langue russe au monde 	<ul style="list-style-type: none"> • L'usage de cocaïne, dont la tendance persistante à la hausse s'était interrompue en 2020, au début de la pandémie de COVID-19, semble avoir de nouveau augmenté en 2021 et 2022 en Europe occidentale et centrale • Le nombre de personnes traitées pour des troubles liés à l'usage de cannabis a augmenté en Europe occidentale et centrale ; près de la moitié des personnes ayant eu accès à des services de traitement en 2020 étaient prises en charge pour l'usage de cette substance • En Europe orientale, le marché des NSP s'est développé en 2021, probablement en raison de l'expansion de l'offre en ligne, en particulier de cathinones • La prévalence du VIH et de l'hépatite C chez les personnes qui s'injectent des drogues est une préoccupation majeure en Europe orientale

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • L'usage de cocaïne au cours de l'année écoulée enregistré dans la sous-région de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande reste le plus élevé au monde • La consommation de cocaïne (d'après l'analyse des eaux usées) y est plus faible que dans d'autres régions du monde ; cette constatation concorde avec les niveaux de personnes qui prennent de la cocaïne le font occasionnellement • L'usage d'« ecstasy » au cours de l'année écoulée reste nettement plus élevé dans la sous-région de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande que partout ailleurs dans le monde ; cette constatation concorde avec les niveaux de MDMA relevés lors de l'analyse des eaux usées • L'usage de cannabis est nettement supérieur à la moyenne mondiale, la prévalence dépassant les 10 % dans la sous-région de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande | <ul style="list-style-type: none"> • Les saisies d'héroïne, de morphine et de cocaïne ont augmenté en Océanie en 2021 • Dans l'ensemble, les saisies de méthamphétamine ont diminué en 2021, tout en se maintenant à un niveau élevé • La méthamphétamine est à la fois produite en Océanie et importée dans la région depuis l'Asie de l'Est et du Sud-Est et l'Amérique du Nord. Les données portant sur les années 2020 et antérieures indiquent une hausse du volume des saisies de méthamphétamine fabriquée à partir de précurseurs du P-2-P, ce qui pourrait être le signe d'une hausse des importations de cette drogue depuis l'Amérique du Nord | <ul style="list-style-type: none"> • La méthamphétamine est devenue la drogue la plus préoccupante en Océanie, alors que plus de 40 % des personnes traitées en Australie et en Nouvelle-Zélande en raison de la prise de drogues le sont pour des troubles liés à l'usage cette substance • La prévalence annuelle de l'usage de méthamphétamine dans la population générale australienne a diminué, mais les personnes concernées ont intensifié leur consommation, avec des effets nocifs plus importants sur la santé • Les données issues de l'analyse des eaux usées font apparaître une augmentation de l'usage de méthamphétamine en Australie jusqu'en avril 2020, suivie d'une baisse durant la période 2020-2022, possiblement liée à la pandémie de COVID-19 • Les personnes traitées pour usage de drogues dans la sous-région de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande sont plutôt jeunes, en particulier en Australie, où près des deux tiers ont moins de 35 ans, et où une part relativement élevée d'entre elles (environ 17 %) est âgée de 19 ans ou moins • La prévalence de l'usage de cannabis chez les élèves âgés de 15 et 16 ans est aussi relativement élevée en Océanie (17 %) comparativement à la moyenne mondiale (5,3 %). |
|--|--|---|